



# Plan de sauvegarde des palmiers

---

# Bilan 2017

---

- Appel à manifestation d'intérêts « Plan de sauvegarde des palmiers » voté le 17 mars 2017
  - Accompagner les collectivités de la Région PACA dans leurs **approches expérimentales, innovantes et préventives** de sauvegarde des palmiers, c'est-à-dire hors traitements conventionnels et hors obligations réglementaires
- Ravageurs majeurs du palmier : Charançon rouge du palmier, papillon palmivore
- Budget alloué : 167 384€
- 7 dossiers présentés et financés :
  - Ville de Nice, CAVEM, Ville de Villefranche-sur-Mer, Ville de Menton, CASA, Parc National de Port Cros, INRA
  - Actions : Lutte préventive par piégeage à phéromones, procédés de détection innovants type sondes sismiques, Palmring à micro-ondes, recherches sur des traitements complémentaires type parasitoïdes...

# Perspectives 2018

---

- Lancement d'un appel à projets 2018 : Poursuite du plan de sauvegarde des palmiers
  - pleine continuité de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2017 : vise donc à identifier les collectivités qui souhaitent s'engager dans une approche expérimentale et préventive de sauvegarde des palmiers et soutenir des projets expérimentaux de lutte biologique innovante
- Ravageurs majeurs du palmiers : Charançon rouge, papillon palmivore
- Mise en place d'un comité de suivi scientifique : audition des bénéficiaires fin 2018 afin de faire un premier bilan des dispositifs sur la base des retours d'expériences.
- Action inscrite au Plan Climat du Conseil Régional